

Québecor Média inc.

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Le secteur des technologies et des communications étant hautement porteur et générateur d'emplois de qualité pour une société du savoir comme le Canada, Québecor Média croit que le Gouvernement canadien doit poursuivre avec son agenda favorisant la concurrence dans les domaines des télécommunications sans-fil et de la radiodiffusion, deux domaines aujourd'hui inséparables. Les pays industrialisés font face à des transformations substantielles des modes de consommation des médias, notamment en matière de communication. Toutes mesures, accompagnées d'allègements réglementaires favorisant l'investissement dans l'économie numérique du pays, sont incontournables. L'arrivée récente de nouveaux joueurs dans la téléphonie mobile au Canada, en l'occurrence Vidéotron, a eu un impact positif sur les prix à la consommation. Avec ses investissements de plus d'un milliard de dollars dans son nouveau réseau sans-fil évolué au pays, Vidéotron a insufflé un vent de fraîcheur dans l'économie canadienne, générant des milliers de nouveaux emplois. Tout cela n'aurait pu avoir lieu dans un contexte « oligarchique » où seulement trois grands joueurs se partageaient jusque-là le territoire. Tout retour à une forme d'oligopole, voire de monopole, serait plus que néfaste pour le paysage canadien des télécommunications et de la radiodiffusion. Avec l'acquisition proposée d'Astral par BCE, force est de constater que nous sommes sur le seuil de la porte d'un tel retour. En permettant cette transaction, cela donnerait naissance à un géant d'une telle ampleur qu'il faudrait oublier pour des décennies le concept même de concurrence dans le domaine de la radiodiffusion au pays. Le regroupement Bell/Astral n'aurait ainsi aucun équivalent ailleurs dans le monde occidental en terme de concentration de la propriété au sein d'une même entreprise, sinon le puissant groupe de Silvio Berlusconi. Il nous apparaît clair que les mesures fédérales les plus porteuses pour l'économie canadienne, notamment en période d'austérité budgétaire, sont celles favorisant l'investissement dans l'économie numérique et, surtout, la saine concurrence. En permettant à Bell d'occuper une position aussi dominante et de se livrer à des pratiques condamnables visant à éliminer ses concurrents, c'est tout un pan de l'emploi qui risque d'être fragilisé (ex.: distributeurs, producteurs de télévision/radio, annonceurs, artistes, techniciens, ...)

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Dans le contexte de mondialisation actuel, la création d'emplois au Canada dans un secteur aussi névralgique que celui des télécommunications et de la radiodiffusion passe par notamment par une déréglementation et la levée d'iniquités fiscales. Ce message ne passe malheureusement pas auprès des autorités gouvernementales et tribunaux administratifs qui ne procèdent pas à la déréglementation

requis pour créer des entreprises canadiennes fortes en mesure de concurrencer les entreprises étrangères. Les plateformes de distribution étrangères à la Netflix n'ont ni obligation ni intérêt particulier à diffuser ou à faire la promotion du contenu canadien et une simple visite de celles-ci permet d'y constater la pénurie de contenu canadien. Au contraire, des services comme ceux de Vidéotron et d'Archambault.ca (propriétés de Québecor Média) font une place de choix au contenu d'ici. Les distributeurs de contenus canadiens comme Vidéotron ont des obligations de financement du contenu canadien que les plateformes étrangères n'ont pas. De plus, aucune TPS n'est prélevée par les plateformes « à la Netflix ou Apple » contrairement aux plateformes canadiennes. Chaque dollar dépensé sur ces plateformes étrangères plutôt que sur des plateformes canadiennes a pour effet de nuire au financement du contenu canadien. Québecor souhaite ardemment que le gouvernement mette fin à ces mesures discriminatoires et qu'il assure une concurrence à armes égales aux plateformes de distribution canadiennes. Nous réclamons aussi que les programmes de financement fédéraux en matière de productions cinématographiques ne fassent aucune discrimination entre les producteurs indépendants et les producteurs affiliés à un radiodiffuseur. Québecor a tous les atouts pour jouer un rôle crucial dans le rayonnement de notre cinéma et de notre télévision à l'étranger. Pour l'instant, le Canada est un pays d'acheteurs de produits télévisuels et cinématographiques plutôt que de vendeurs, ce qui participe au déficit de la balance commerciale canadienne. Le nombre effarant de formats que nous achetons à l'étranger et qui nourrissent les bénéfices des entreprises étrangères en est la preuve. L'avenir de la production cinématographique et télévisuelle canadienne passe par la présence d'entreprises canadiennes solides jouissant d'une plus grande flexibilité pour faire face à la concurrence internationale.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Les coûts croissants du système de santé au pays liés au vieillissement de la population canadienne, sans oublier les programmes sociaux et les divers régimes de pensions, forcent les gouvernements provinciaux ainsi que celui du Canada à faire des choix quant à la gestion des deniers publics. L'heure est aux choix également pour les entreprises canadiennes, comme Québecor Média, qui subissent les contrecoups de ce phénomène qui ne s'estompera pas. À cet égard, plusieurs compagnies à charte fédérale ayant des régimes de retraite à prestations déterminées, y compris deux de nos filiales, le Groupe TVA et Vidéotron, font face à une problématique sérieuse qui se traduit en déficit actuariel. En vue de résorber cette situation et d'en venir à une situation viable pour plusieurs entreprises canadiennes comme le Groupe TVA et Vidéotron, Québecor Média souhaite ardemment que les compagnies à charte fédérale soient autorisées à liquider le déficit actuariel des régimes de retraite à prestations déterminées de leurs employés dans un délai de dix ans, plutôt que cinq ans, et ce sans aucune condition liée aux lettres de crédit ou à l'approbation obligatoire des membres et des bénéficiaires de ce régime. Cet allègement procédural permettrait à de nombreuses compagnies à charte fédérale de freiner leurs déficits actuariels croissants liés à ce type de régime de pension et d'éviter ainsi de verser des sommes colossales pour résorber cette situation tout en demeurant ainsi concurrentielles. Des sommes d'argent qui pourraient être investies dans leurs infrastructures, afin de soutenir la reprise économique et la stimulation de l'emploi au Canada. Québecor Média est d'avis qu'en maintenant un climat de saine concurrence dans le secteur des télécommunications et de la radiodiffusion, à l'abri de toute forme de monopole, cela aura pour conséquence positive de permettre aux entreprises d'ici de rester en sol canadien, de croître et de rivaliser avec les compagnies étrangères.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Québecor Média est d'avis qu'à forte compétitivité; forte productivité. Ce qui s'applique d'ailleurs tout particulièrement dans le secteur des télécommunications. À l'heure où la mondialisation des marchés atteint des sommets, la compétitivité devient un élément essentiel à la réussite et la pérennité des entreprises canadiennes. Ainsi, il nous apparaît plus que jamais névralgique que le Gouvernement fédéral adopte et privilégie toutes mesures législatives favorisant et stimulant l'innovation; élément essentiel au dépassement et à l'émergence de champions canadiens. Bien que tant le gouvernement fédéral que les provinces aient juridiction en matières de relations de travail, il nous apparaît vital que le gouvernement central prenne les initiatives requises afin qu'un consensus se dégage au sein de toutes les juridictions dans le but de mettre en place dans les plus brefs délais un cadre législatif allégé de relations de travail pan canadien qui libérera les entreprises canadiennes du carcan syndical qui les étouffe et les empêche de concurrencer efficacement et à armes égales les entreprises étrangères. Un tel allègement leur permettra de faire face plus efficacement aux multiples perturbations qui affectent leurs marchés dans un contexte d'économie globale.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Québecor Média a participé activement à la consultation lancée par Industrie Canada en avril dernier traitant des détails entourant la formule d'enchères à être utilisée dans le cadre de la vente aux enchères du spectre de la bande de fréquences de 700 MHz, laquelle est prévue pour le milieu de 2013. Nous avons indiqué à l'occasion des mémoires déposés en réponse à cette consultation que nous étions sensibles aux efforts consacrés par Industrie Canada à la modernisation et à l'amélioration de la formule d'enchères de spectre et des règles afférentes employées au Canada par le passé. Cela dit, nous avons insisté auprès d'Industrie Canada sur la nécessité d'éviter que la mise en place d'éventuelles améliorations ait pour conséquence l'érection de nouvelles barrières qui empêcheraient la pleine et entière participation des opérateurs régionaux aux prochaines enchères de spectre. Nous avons constaté que le cadre politique canadien du spectre a toujours reconnu les avantages substantiels qui découlent de la présence dynamique des opérateurs régionaux et que ce cadre a toujours été axé de façon à encourager une telle présence. Depuis les dernières enchères de spectre survenues en 2008, ce sont en effet les nouveaux entrants (qui ont tous une présence régionale et parmi lesquelles nous retrouvons notre filiale à part entière Vidéotron) qui ont transformé le secteur canadien du sans-fil traditionnellement oligopolistique, en le mettant au diapason des attentes des consommateurs, ce qui a permis à ces derniers de réaliser des économies substantielles. Quelle que soit la décision prise par Industrie Canada en ce qui regarde la formule d'enchères pour la bande de 700 MHz, la capacité des nouveaux entrants régionaux à acquérir dans cette bande de 700 MHz les ressources spectrales supplémentaires nécessaires à l'agrandissement et à l'amélioration de leurs réseaux et à former des alliances avec d'autres joueurs régionaux ou nationaux (tout en leur permettant de participer de façon individuelle aux prochaines enchères) ne doit pas être brimée.